

S-P-P-P-I

SECRETARIAT PERMANENT POUR LA PREVENTION DES POLLUTIONS INDUSTRIELLES "ESTUAIRE DE L'ADOUR"

"RISQUES MAJEURS"

Sous groupe COMMUNICATION

Membres du s/s groupe

NOM	ADRESSE	TEL ET TELECOP
Corinne COURREGES	Hôtel du District Service Environnement 15 Avenue Foch 64100 BAYONNE	☎ 05-59-57-12-14 ☎✉ 05-59-57-12-19
Michel BOTELLA	Environnement Intervention 91 chemin de Laharie 64100 BAYONNE	☎ 05-59-64-56-27 ☎✉ 05-59-64-56-27
Patrick AURIAULT	Mairie de Bayonne S-E-E-U BP 64109 BAYONNE CEDEX	☎ 05-59-46-60-68 ☎✉ 05-59-46-61-15
Pascal PLAN	Mairie de Bayonne S-E-E-U BP 64109 bayonne CEDEX	☎ 05-59-46-60-68 ☎✉ 05-59-46-61-15
René COADOU	Adjoint Technique ADRAA 33, rue du Brise Lames 64600 ANGLET	☎ 05-57-63-65-17

I Redéfinir dans un futur document

"l'organigramme" descriptif en schéma didactique de S 3 P I aujourd'hui.

Montrer qui sont les acteurs. * Leur compétence.
 * Leur engagement.
 * Leur travail collégial.

Nommer * Les services. } des partenaires.
 * Les administrations.
 * les qualités.
 * Les associations.
 * Les entreprises.

II La communication du S3PI

Quatre questions simples: De qui, Pour qui, Pourquoi, Comment ?

1) De qui ? Du S3PI

Lui donner une définition simple, courte et didactique.

2) Pour qui ?

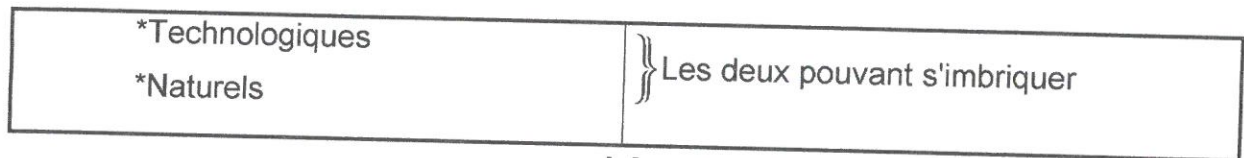
Pour la population couverte par le S3PI (enquête) définie dans un premier temps. Il faudrait rajouter la Ville de Biarritz et d'autres collectivités limitrophes en bordure de l'Adour (Mouguerre, Lahonce, Urcuit, Urt, Le Pays du Seignanx) ou de la Nive (Villefranque,) dans un deuxième temps. Ces communes peuvent être touchées par un risque "non ou mal maîtrisé" à son origine. Ce sinistre peu migrer rapidement au-delà du périmètre de l'estuaire arrêté aujourd'hui.

Il faudrait établir une cartographie "raisonnablement imaginable" de ce nouveau périmètre et la proposer au Groupe de Travail Risques Majeurs pour acceptation.

La question devra être posée avec objectivité au groupe Risque Majeur pour donner l'information ou pas aux Maires de ce périmètre élargi.

3) Pourquoi ?

Parce qu'il y a des risques majeurs



et qu'il est nécessaire de les regarder en face avec lucidité et réalisme.

4) Comment ?

Quelles formes, caractéristiques, critères pour ce type de communication ?

* 1/ Identification du type de communication.

Faire très attention à la sémantique du langage choisi. Choix des phrases et des mots modérés et positifs.

Bien gérer les termes et les mots techniques, scientifiques ou sigles complexes. Etre simple et didactique pour informer le citoyen "normal et ordinaire".

Rassurer plutôt qu'inquiéter sur le ton utilisé. Le langage sera froid et lucide. Il ne provoquera pas l'inquiétude par des " flous vagues ou des adjectifs creux, vides de sens.

* 2/ Identification des risques

Les nommer un par un dans un grand tableau simple à comprendre.

Bien informer les Maires pour qu'ils soient avertis en premier de cette démarche originale et responsable (cf.l'enquête de population S3PI)

"Le Maire est l'interlocuteur privilégié" de l'avis de la population enquêtée.

*** 3/ Identification des acteurs pour communiquer sur les Risques Majeurs.**

Qui fait quoi aujourd'hui ?

En situation de veille (nota: de veille permanente)	Au déclenchement d'un sinistre
--	--------------------------------



Qui fait quoi ?

Où, et à qui je m'adresse pour être informé. ? Un Centre Permanent de Prévention et d'Information pourrait être créé à terme.

***4/ Identification des moyens d'information de communication.**

En situation de veille
(nota: de veille permanente)

Au déclenchement d'un sinistre

L'information devra être durable, permanente et actualisée.

- Serveur vocal
- Répondeur
- Minitel
- Internet
- Centre d'information permanent
- Presse locale
- Radio locale

Décrire clairement risque par risque "Qu'est ce que je fais si ça arrive" (cf. la plaquette Bayonne été 1998).

Ce qu'il faut faire ?

Ce qu'il ne faut pas faire ?

*** 5/ Identifier Commune par Commune (Mairie) les responsables de la communication pour répondre à la demande d'information de l'utilisateur.**

III Une fois cette communication standard mise en place par le S3PI:

Il serait souhaitable que les outils élaborés, construits soient utilisés tels quels pour les raisons suivantes:

- 1/ Message identique et uniforme sur les différentes collectivités
- 2/ Méthodologie pour mettre en place cette communication en veille.
- 3/ Recenser les exemples de communication "réussies" dans le domaine de la prévention des risques industriels, et à quel coût?

IV Les moyens et outils de communication

Qui conçoit les messages et réalise le(s) outil(s) de communication?

Quel financement pour la mise en oeuvre pour assurer la pérennité de la communication?

Moyens classiques	Moyens nouveaux
<ul style="list-style-type: none">- Presse écrite- Presse orale- Presse audiovisuelle- Bulletins municipaux- Serveur vocal- Répondeur- Minitel	<ul style="list-style-type: none">- Internet- Autres moyens (à proposer)- Lettre S3PI- <u>Centre Permanent de Prévention et d'Information</u> <i>Port + autre</i>

*
* *

*quid! un tel cofi a faire
et quel S3PI.*

THE UNIVERSITY OF CHICAGO
DEPARTMENT OF CHEMISTRY

PHYSICAL CHEMISTRY
LECTURE NOTES

BY
PROFESSOR [Name]

CHICAGO, ILLINOIS

19[Year]

CHICAGO, ILLINOIS

19[Year]

CHICAGO, ILLINOIS

19[Year]

CHICAGO, ILLINOIS